

# Fiche de données de sécurité

page: 1/25

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

### 1.1. Identificateur de produit

## Ultracur3D® DM 2505 Dental Model

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée: résine, Encres d'impression, produit chimique

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:  
BASF SE  
67056 Ludwigshafen  
GERMANY

Adresse de contact:  
BASF France SAS  
49, avenue Georges Pompidou  
92593 Levallois-Perret Cedex  
FRANCE

---

Téléphone: +33 1 4964-5732  
adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

#### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Skin Corr./Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam./Irrit. 1	H318 Provoque de graves lésions des yeux.
STOT RE 2 (par voie orale)	H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Skin Sens. 1B	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 2	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P260	Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.

Conseils de prudence (Intervention):

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

#### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholiny)-, oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine, acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle, diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle, diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle

### **2.3. Autres dangers**

#### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

---

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.1. Substances**

Pas applicable

### **3.2. Mélanges**

#### Caractérisation chimique

Préparation à base de : uréthane, acrylates, polymère

#### Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

5-éthyl-1,3-dioxanne-5-méthanol

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

Teneur (W/W):  $\geq 0\%$  -  $< 3\%$       Eye Dam./Irrit. 2  
 Numéro CAS: 5187-23-5                      H319  
 Numéro-CE: 225-967-8

diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle

Teneur (W/W):  $\geq 10\%$  -  $< 20\%$       Skin Corr./Irrit. 2  
 Numéro CAS: 15625-89-5                      Eye Dam./Irrit. 2  
 Numéro-CE: 239-701-3                          Skin Sens. 1  
 Numéro d'enregistrement REACH:      Aquatic Acute 1  
 01-2119489896-11                              Aquatic Chronic 1  
 Numéro INDEX: 607-111-00-9              Facteur M - aiguë: 1  
     H319, H315, H317, H400, H410

diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle)

Teneur (W/W):  $\geq 3\%$  -  $< 7\%$               Skin Corr./Irrit. 2  
 Numéro CAS: 57472-68-1                      Eye Dam./Irrit. 1  
 Numéro-CE: 260-754-3                          Skin Sens. 1  
 Numéro d'enregistrement REACH:      H318, H315, H317  
 01-2119484629-21

oxyde de diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Teneur (W/W):  $\geq 1\%$  -  $< 3\%$               Skin Sens. 1B  
 Numéro CAS: 75980-60-8                      Repr. 2 (fertilité)  
 Numéro-CE: 278-355-8                          Repr. 2 (foetus)  
     Aquatic Chronic 2  
     H317, H361fd, H411

acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle

Teneur (W/W):  $\geq 20\%$  -  $< 50\%$               Skin Corr./Irrit. 2  
 Numéro CAS: 66492-51-1                      Skin Sens. 1B  
 Numéro-CE: 266-380-7                          Aquatic Chronic 2  
 Numéro d'enregistrement REACH:      H315, H317, H411  
 01-2119976303-36

diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle

Teneur (W/W):  $\geq 3\%$  -  $< 20\%$               Skin Sens. 1  
 Numéro CAS: 109-16-0                          H317  
 Numéro-CE: 203-652-6  
 Numéro d'enregistrement REACH:      01-2119969287-21

urethane acrylate polymérique

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

Teneur (W/W): >= 3 % - < 5 %  
Numéro CAS: 52404-33-8

Skin Corr./Irrit. 2  
Eye Dam./Irrit. 2  
H319, H315

2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-

Teneur (W/W): >= 15 % - < 20 %  
Numéro CAS: 5117-12-4  
Numéro-CE: 418-140-1  
Numéro INDEX: 613-222-00-3

Acute Tox. 4 (par voie orale)  
Eye Dam./Irrit. 1  
Skin Sens. 1  
STOT RE 2  
H318, H302, H317, H373

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.*

-----

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

---

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Conseil: Auto-polymérisation en cas de surchauffe dans un conteneur.

Substances dangereuses: vapeurs nocives

Conseil: Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Eloigner le produit des incendies, sinon refroidir les containers avec de l'eau. Dissiper la chaleur pour éviter un accroissement de la pression. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales. Lors d'un incendie de proximité et à l'approche de 45°C dans le réservoir de stockage, l'utilisation d'un système de stabilisation s'impose. Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Lors d'un incendie de proximité et à l'approche de 60°C dans le réservoir de stockage, l'évacuation de tout le personnel s'impose.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Prendre les mesures de protection adéquates. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Protection respiratoire nécessaire. Éviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. La substance/ le produit ne peut être manipulé que par des personnes formées de manière appropriée. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Prévoir un blindage ou une aspiration. Lors du déchargement, du transvasement et du remplissage, prévoir un dispositif d'aspiration. Ne rejeter l'air à l'atmosphère qu'après passage par des séparateurs appropriés. Ne pas ouvrir les emballages chauds et bombés. Mettre les personnes en sécurité et appeler les pompiers. Compte tenu de la possible séparation du stabilisant, le produit ne devrait jamais être fondu et prélevé partiellement. Avant le prélèvement de produit à partir d'un emballage, il faut s'assurer qu'il ne contient pas de produit cristallisé. S'assurer que les teneurs en inhibiteur et en oxygène dissous soient suffisantes. Respecter les limites de température indiquées. Protéger de l'action de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Protéger le contenu de l'effet de la lumière.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit/la substance peut former des mélanges explosibles avec l'air. Il est recommandé de mettre à la terre toutes les parties conductrices de l'unité. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement. Mise à la terre des récipients en cours de transvasement en raison des risques de formation de charges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur. Un système de refroidissement d'urgence est à prévoir en cas d'incendie à proximité. Refroidir les récipients en raison du risque de polymérisation par échauffement. Protéger les récipients fermés de l'échauffement (augmentation de la pression). Eviter les contraintes thermiques.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Il n'est pas nécessaire de stocker le produit de façon isolée lorsque l'emballage est intact.

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger de l'action de la chaleur. Protéger de l'effet de la lumière. Le stabilisant n'est efficace qu'en présence d'oxygène.

Protéger des températures inférieures à : -15 °C

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

---

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A ).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN 374):

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.: la température).

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour les femmes enceintes, éviter absolument l'inhalation ainsi que le contact avec la peau.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Éviter l'inhalation. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ranger séparément les vêtements de travail.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:                    Liquide avec solides au fond  
Couleur:                            beige  
Odeur:                                de type acrylique

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.	
Valeur du pH:	non déterminé	
Point de fusion:	Pas de données disponibles.	
Point d'ébullition:	Pas de données disponibles.	
Point d'éclair:	> 100 °C	
Vitesse d'évaporation:	Pas de données disponibles.	
Inflammabilité:	pas facilement inflammable	(dérivé du point d'inflammation)
Limite inférieure d'explosivité:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.	
Limite supérieure d'explosivité:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.	
Température d'auto-inflammation:	Pas de données disponibles.	
Pression de vapeur:	Pas de données disponibles.	
Densité:	1,1 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)	
densité de vapeur relative (air):	non déterminé	
Solubilité dans l'eau:	difficilement soluble	
Solubilité (qualitative) solvant(s):	solvants organiques soluble	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	Non applicable aux mélanges.	
Décomposition thermique:	195 °C, 354 kJ/kg, La chaleur de réaction en cas de polymérisation	
Viscosité dynamique:	65 mPa.s (30 °C)	
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive	
Propriétés comburantes:	non comburant	

## 9.2. Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Pas applicable, le produit est un liquide

hygroscopie: hygroscopique

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux: Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions particulières, risque d'incendie ou d'explosion. En cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou lors de l'aspersion d'aérosols ou de brouillards des mélanges inflammables peuvent se former avec l'air. Formation de mélanges explosifs gaz/air. Réactions avec les peroxydes et avec d'autres composants radicalaires.

**Risque de polymérisation spontanée sous l'effet de la chaleur ou de radiations UV. Polymérisation avec dégagement de chaleur. La formation de radicaux peut provoquer des polymérisations exothermiques. Risque de polymérisation spontanée en présence de donneurs de radicaux.**

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur. Eviter les UV ou toute autre radiation à forte énergie. Eviter l'éclairage naturel direct. Eviter le stockage prolongé. Eviter la perte d'inhibiteur.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

initiateurs de radicaux, initiateurs de radicaux libres, peroxydes, mercaptans, composés nitrés, azides, aldéhydes, éther, cétone(s), nitrites, nitrates, agent d'oxydation, agent réducteur, bases fortes, anhydrides d'acides, chlorures d'acides, sels métalliques, acides minéraux, gaz inerte

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Lors d'une forte surchauffe du matériau, des produits de décomposition gazeux peuvent se dégager.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Données expérimentales/calculées:

ETA (par voie orale): > 2.000 mg/kg

ETA (par inhalation): > 20 mg/l 4 h

Déterminé pour la vapeur

ETA (par inhalation): > 5 mg/l 4 h

Déterminé pour les brouillards

ETA (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg

*Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-*

*Données expérimentales/calculées:*

*DL50 rat (par voie orale): 588 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)*

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Irritant par contact avec la peau Peut entraîner de graves lésions oculaires.

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Evaluation de l'effet irritant:*

*Non-irritant pour les yeux. Provoque une irritation cutanée.*

*Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-*

*Evaluation de l'effet irritant:*

*Peut entraîner de graves lésions oculaires. Classement-UE Non-irritant pour la peau.*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Evaluation de l'effet irritant:*

*Irritation en cas de contact avec les yeux. Irritant par contact avec la peau*

*Données relatives à : diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle)*

*Evaluation de l'effet irritant:*

*Irritant par contact avec la peau Peut entraîner de graves lésions oculaires.*

*Données relatives à : 5-éthyl-1,3-dioxanne-5-méthanol*

*Evaluation de l'effet irritant:*

*Irritation en cas de contact avec les yeux. Non-irritant pour la peau.*

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Données expérimentales/calculées:*

*Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant. (Ligne directrice 404 de l'OCDE)*

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

---

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Données expérimentales/calculées:*

*Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant. (test de Draize)*

*Données relatives à : diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle)*

*Données expérimentales/calculées:*

*Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant. (Ligne directrice 404 de l'OCDE)*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Données expérimentales/calculées:*

*Lésion oculaire grave/irritation lapin: Irritant. (test de Draize)*

*Données relatives à : diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle)*

*Données expérimentales/calculées:*

*Lésion oculaire grave/irritation lapin: dommage irréversible (Ligne directrice 405 de l'OCDE)*

*Données relatives à : 5-éthyl-1,3-dioxanne-5-méthanol*

*Données expérimentales/calculées:*

*Lésion oculaire grave/irritation: Irritant.*

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact.

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Evaluation de l'effet sensibilisant:*

*A une action sensibilisante pour la peau dans les tests sur animaux.*

*Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholiny)-*

*Evaluation de l'effet sensibilisant:*

*Possible sensibilisation de la peau après contact. Classement-UE*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Evaluation de l'effet sensibilisant:*

*A une action sensibilisante pour la peau dans les tests sur animaux.*

*Données relatives à : diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle*

*Evaluation de l'effet sensibilisant:*

*Possible sensibilisation de la peau après contact.*

*Données relatives à : diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle)*

*Evaluation de l'effet sensibilisant:*

*Possible sensibilisation de la peau après contact.*

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Evaluation de l'effet sensibilisant:*

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

---

*A une action sensibilisante pour la peau dans les tests sur animaux.*  
-----

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Données expérimentales/calculées:*

*Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: sensibilisant pour la peau (Ligne directrice 429 de l'OCDE)*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Données expérimentales/calculées:*

*essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: sensibilisant pour la peau (similaire à la directive 406 de l'OCDE)*

*Données relatives à : diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle*

*Données expérimentales/calculées:*

*essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: sensibilisant (autre(s))*

*Etude in vitro: sensibilisant pour la peau (autre(s))*

*Données relatives à : diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle)*

*Données expérimentales/calculées:*

*Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: sensibilisant pour la peau (Ligne directrice 429 de l'OCDE)*

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Données expérimentales/calculées:*

*Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: sensibilisant pour la peau (Ligne directrice 429 de l'OCDE)*  
-----

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet mutagène.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérogène.

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Contient un composant qui provoque une toxicité pour la reproduction lors de tests sur animaux.

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Evaluation de la toxicité pour la reproduction:*

*Des tests sur animaux ont donné des indices pour des effets néfastes sur la fertilité.*  
-----

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

---

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Contient un composant qui provoque la tératogénicité chez les animaux de laboratoire.

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Evaluation du caractère tératogène:*

*Lors de fortes doses la substance donne des indices d'effets néfastes pour le développement.*

-----

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Remarques: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques.

*Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques. Classement-UE*

-----

#### Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

#### Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Le produit a été évalué sur la base des données disponibles pour ses composants. Des lacunes existent dans les données disponibles sur les composants pris individuellement. Selon notre connaissance actuelle et notre expérience, les dangers non repris par l'étiquetage actuel, ne sont pas attendus.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques Toxique pour les organismes aquatiques d'après des études de toxicité chronique.

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

---

*Toxicité vis-à-vis des poissons:*

*CL50 (96 h) 4 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Ligne directrice 203 de l'OCDE, semi-statique)*

*L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.*

*CL50 (96 h) 4,04 mg/l, Poissons (calculé(e))*

*CL50 (96 h) 3,909 mg/l, Poissons (calculé(e))*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Toxicité vis-à-vis des poissons:*

*CL50 (96 h) 0,87 mg/l, Brachydanio rerio (OCDE 203; ISO 7346; 92/69/CEE, C.1, semi-statique)*

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Toxicité vis-à-vis des poissons:*

*CL50 (48 h) 6,53 mg/l, Oryzias latipes (JIS K 0102-71, semi-statique)*

*L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.*

-----  
*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Invertébrés aquatiques:*

*CE50 (48 h) 20 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)*

*L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.*

*CE50 (48 h) 7,07 mg/l, daphnies (calculé(e))*

*CE50 (48 h) 11,6 mg/l, daphnies (calculé(e))*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Invertébrés aquatiques:*

*CE50 (48 h) 19,9 mg/l, Daphnia magna (Directive 79/831/CEE, statique)*

*L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.*

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Invertébrés aquatiques:*

*CE50 (48 h) 3,53 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)*

*L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.*

-----  
*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Plantes aquatique(s):*

*CE50 (72 h) 34 mg/l (taux de croissance), Desmodesmus subspicatus (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)*

*L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.*

*NOEC (72 h) 9 mg/l (taux de croissance), Desmodesmus subspicatus (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)*

*L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.*

*CE50 (96 h) 2,028 mg/l, algues (calculé(e))*

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

*CE50 (96 h) 14 mg/l, algues (calculé(e))*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Plantes aquatique(s):*

*CE10 (72 h) 1,9 mg/l (taux de croissance), Desmodesmus subspicatus (Directive 92/69/CEE, C.3, statique)*

*CE50 (72 h) 18,8 mg/l (taux de croissance), Desmodesmus subspicatus (Directive 92/69/CEE, C.3, statique)*

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Plantes aquatique(s):*

*CE50 (72 h) > 2,01 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)*

*L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.*

*CE10 (72 h) 1,56 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)*

*L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.*

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Microorganismes/Effet sur la boue activée:*

*CE50 > 1.000 mg/l, (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aérobie)*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Microorganismes/Effet sur la boue activée:*

*CE 20 (30 min) 625 mg/l, boue activée, ménagère (DIN EN ISO 8192, aquatique)*

*Concentration nominale.*

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Microorganismes/Effet sur la boue activée:*

*CE 20 (3 h) > 1.000 mg/l, boue activée, ménagère (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aérobie)*

*Seule une concentration limite a été testée (LIMIT-Test). L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.*

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Effets chroniques sur poissons:*

*Etude non nécessaire en raison des expositions prises en compte.*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Effets chroniques sur poissons:*

*Pas de données disponibles.*

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Effets chroniques sur poissons:*

*Pas de données disponibles sur la toxicité chronique pour les poissons.*

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Effets chroniques sur invertébrés aquat.:*

Etude non nécessaire en raison des expositions prises en compte.

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Effets chroniques sur invertébrés aquat.:*

Pas de données disponibles.

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Effets chroniques sur invertébrés aquat.:*

Pas de données disponibles sur la toxicité chronique pour les daphnies.

## **12.2. Persistance et dégradabilité**

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable.

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

*Facilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à : diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

*Facilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à : diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle)*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

*Facilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

*Difficilement biodégradable. Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à : 5-éthyl-1,3-dioxanne-5-méthanol*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE). S'élimine facilement de l'eau.*

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Données sur l'élimination:*

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

*28 % réduction du COD (28 j) (OCDE 301B; ISO 9439; 92/69/CEE, C.4-C) (aérobie, boue activée, ménagère, non adaptée)*

*(calculé(e)) Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-*

*Données sur l'élimination:*

*35 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OCDE 301D; CEE 92/69, C.4-E) (autre(s))*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Données sur l'élimination:*

*82 - 90 % formation de CO<sub>2</sub> par rapport à la valeur théorique (28 j) (OCDE 301B; ISO 9439; 92/69/CEE, C.4-C) (aérobie, boue activée, ménagère, non adaptée)*

*Données relatives à : diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle*

*Données sur l'élimination:*

*84,9 % formation de CO<sub>2</sub> par rapport à la valeur théorique (28 j) (OCDE 301B; ISO 9439; 92/69/CEE, C.4-C) (aérobie, boue activée, ménagère, non adaptée)*

*Données relatives à : diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle)*

*Données sur l'élimination:*

*90 - 100 % réduction du COD (28 j) (301 A de l'OCDE (nouvelle version)) (aérobie, boue activée, ménagère)*

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Données sur l'élimination:*

*0 - 10 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (Ligne directrice 301 F de l'OCDE) (aérobie, boue activée, ménagère)*

*Données relatives à : 5-éthyl-1,3-dioxane-5-méthanol*

*Données sur l'élimination:*

*90 - 100 % (Directive 88/302/CEE, partie C, p. 99)*

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Evaluation du potentiel de bioaccumulation:*

*L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

*Données relatives à : diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle*

*Evaluation du potentiel de bioaccumulation:*

*En raison du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.*

*Données relatives à : diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle)*

*Evaluation du potentiel de bioaccumulation:*

*Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

---

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Evaluation du potentiel de bioaccumulation:*

*Ne s'accumule pas de façon notable dans les organismes.*

-----

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration (FBC): 21, Poissons (calculé(e))*

*En raison du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.*

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration (FBC): 23 - 55 (56 j), Cyprinus carpio (mesuré(e))*

-----

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

*Données relatives à : acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.*

*Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.*

*Données relatives à : diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*volatilité: La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.*

*Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.*

*Données relatives à : diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.*

*Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.*

*Données relatives à : diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle)*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.*

*Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.*

*Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.*

*Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.*

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

---

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

## 12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient aucune substance listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) n°2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## 12.7. Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Le produit a été évalué sur la base des données disponibles pour ses composants. Des lacunes existent dans les données disponibles sur les composants pris individuellement. Selon notre connaissance actuelle et notre expérience, les dangers non repris par l'étiquetage actuel, ne sont pas attendus.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU

UN3082

Nom d'expédition des

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

Nations unies:

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient TRIACRYLATE)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

DE TRIMÉTHYLOLPROPANE, ACRYLATE DE (5-ÉTHYL-1,3-DIOXANNE-5-YL)MÉTHYLE) STABILISÉ

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

#### RID

Numéro ONU UN3082

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient TRIACRYLATE DE TRIMÉTHYLOLPROPANE, ACRYLATE DE (5-ÉTHYL-1,3-DIOXANNE-5-YL)MÉTHYLE) STABILISÉ

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

#### Transport fluvial intérieur

##### ADN

Numéro ONU UN3082

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient TRIACRYLATE DE TRIMÉTHYLOLPROPANE, ACRYLATE DE (5-ÉTHYL-1,3-DIOXANNE-5-YL)MÉTHYLE) STABILISÉ

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

#### Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

#### Transport maritime

IMDG

#### Sea transport

IMDG

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

Numéro ONU:	UN 3082	UN number:	UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient TRIACRYLATE DE TRIMÉTHYLOLPROPANE, ACRYLATE DE (5-ÉTHYL-1,3-DIOXANNE-5-YL)MÉTHYLE) STABILISÉ	UN proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, (5-ETHYL-1,3-DIOXAN-5-YL)METHYL ACRYLATE) STABILIZED
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui Polluant marin: OUI	Environmental hazards:	yes Marine pollutant: YES
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

**Transport aérien****Air transport**

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Numéro ONU:	UN 3082	UN number:	UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient TRIACRYLATE DE TRIMÉTHYLOLPROPANE, ACRYLATE DE (5-ÉTHYL-1,3-DIOXANNE-5-YL)MÉTHYLE) STABILISÉ	UN proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, (5-ETHYL-1,3-DIOXAN-5-YL)METHYL ACRYLATE) STABILIZED
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui	Environmental hazards:	yes

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

Précautions particulières à  
prendre par l'utilisateur:

Aucun connu

Special precautions  
for user:

None known

#### 14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

#### Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

règlement: Non évalué  
Expédition approuvée: Non évalué  
Nom de la pollution: Non évalué  
Catégorie de la pollution: Non évalué  
Type de navire: Non évalué

Regulation: Not evaluated  
Shipment approved: Not evaluated  
Pollution name: Not evaluated  
Pollution category: Not evaluated  
Ship Type: Not evaluated

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4511

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 65

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Repr.	Toxicité pour la reproduction
Acute Tox.	Toxicité aiguë
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.12.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Ultracur3D® DM 2505 Dental Model**

(ID Nr. 11131793/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 03.11.2021

effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.